



Le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV)

- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
 - Lutte contre les violences et les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et l'intersexuation
 - Lutte contre les violences domestiques
- 



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

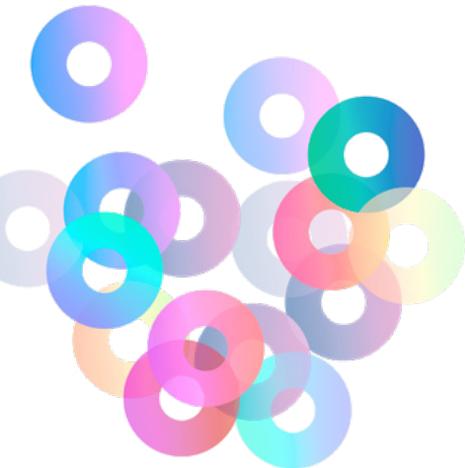
Concrètement le BPEV agit pour

Promouvoir

- Une représentation égalitaire des femmes et des hommes dans tous les domaines
- Une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée
- Une remise en question des stéréotypes de genre, en particulier dans la formation, l'orientation et la vie professionnelle, la politique, les médias, la publicité et l'espace public

Prévenir

- Les violences domestiques (en couple, familiales, mariages forcés, mutilations génitales féminines)
- Les violences sexistes et sexuelles
- Les discriminations et violences LGBTIQ+phobes
- Les discriminations dans la formation et l'orientation, ainsi que le monde professionnel incluant le recrutement, le salaire et l'évolution de carrière
- Toutes les formes de harcèlement liées au genre



Tél. +41 22 388 74 50

Mail : egalite@etat.ge.ch

[Égalité, LGBTIQ+ et violences | ge.ch](https://www.etat.ch/gov/fr/egalite_lgbtiq_et_violences)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)